

Avis à tous les étudiants passant les examens de la session de printemps 2026

Il est porté à l'attention des étudiants que tous les moyens de communications (smartphones, tablettes, montres connectées, oreillettes VIP ou autres) sont désormais strictement interdits dans les salles d'examens quelques soit leurs modes (allumé, éteint, vibreur, mode avion...etc.).

L'administration informe aussi les étudiants qu'elle est désormais équipée de détecteurs de ces objets et procédera aux fouilles si nécessaire.

Tout étudiant pris en possession de ces objets sera immédiatement expulsé de la salle d'examen et traduit au conseil de discipline et risque donc l'expulsion de l'établissement.

